

DEPARTEMENT  
des Côtes d'Armor

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 11 juillet 2024



Qui a Bretagne sans Jugon a chape sans chaperon

L'an, deux mille vingt-quatre, le onze juillet à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de JUGON-LES-LACS légalement convoqué s'est réuni à la Salle Polyvalente de Dolo sous la Présidence de M. Eric MOISAN, Maire.

M. Jean-Charles ORVEILLON, M. Patrick MÉNARD, Mme Christelle MEUNIER, Mme Gwenaëlle AOUTIN, Mme Adeline BRIVE, M. Robert LEBLANC, Adjoint, M. Jacky GILLET, Mme Mauricette DIRR, Mme Chantal TARDY, M. Jean-Pierre HERVÉ, M. Mickaël CARDIN, Mme Malika TOUBLANC, Mme Natacha CARRO, Mme Stéphanie FLÉGEAU, Mme Servane GESRET, M. Alexis POIDEVIN, M. Thierry LEBOUCHER, Mme Marie-Sergine BEZARD.

**POUVOIRS** : Mme Gwendoline FELIN a donné pouvoir à M. Alexis POIDEVIN

**Absents** : M. Denis KEURMEUR, Mme Julie POUPART, M. Pierre AUVRET

**Secrétaire de séance** : M. Thierry LEBOUCHER

**Date de la convocation et d'affichage** : 5 juillet 2024

Objet de la Délibération  
n°2024-0063

| Nombre de Membres               |             |                                     |
|---------------------------------|-------------|-------------------------------------|
| Afférents au Conseil Municipal. | En exercice | Qui ont pris part à la délibération |
| 23                              | 23          | 19                                  |

#### - FINANCES :

#### - DEMANDE DE SUBVENTION exceptionnelle pour le Comité des Fêtes de Saint-Igneuc

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, donne son accord pour verser une subvention de 500 € au comité des Fêtes de Saint-Igneuc pour participer à la location d'un grand écran pour l'animation du 14 juillet.

Le secrétaire de séance, M. Thierry LEBOUCHER

Fait et délibéré en séance,  
les jour, mois et an susdits  
Le Maire, Eric MOISAN

